

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'EMIL du vendredi 17 Novembre 2017.

L'AG débute par une prestation du groupe des Ukulélés Milband à 20h40.

Hervé BERNARD, coprésident déclare l'AG de l'EMIL ouverte en souhaitant la bienvenue aux adhérents, professeurs et élus présents (M. BEAUJEANEAU et M. BUGNET).
M. PERROCHES (maire de Fleuré) et M. GARGOUILLE (maire de Château Larcher et président de la commission culture) sont excusés.

Hervé BERNARD annonce son intention de laisser son poste de coprésident en fin d'année en lisant "la lettre à EMIL" qu'il a écrite.

Après ce préambule, nous passons à l'ordre du jour, l'assemblée générale est présentée sous forme d'un diaporama dynamique et sympathique à regarder.

Bilan moral des activités

EMIL qui es-tu ?

Présentation de l'organigramme de l'association, avec la composition du bureau, du conseil d'administration et de ses 446 adhérents.

EMIL où es-tu?

Rayonnement sur 8 communes de la communauté de communes de la Vallée du Clain.

EMIL que fais-tu ?

Enseignement de la musique et du chant, en pratique individuelle et collective. Animation musicale dans toute la communauté de communes.

Pratique des NAP (activités périscolaires).

Le festival Quand On Conte avec 7 interventions à la Passerelle avec près de 1850 personnes qui ont participé à cette 20ème édition, et 5 dans les communes avec la participation de 567 personnes.

EMIL comment fais-tu?

Jean Marc PELARDY continue en présentant les bénévoles au nombre de 56, les salariés avec Sylvie FAUCONNIER, directrice coordinatrice (à temps plein), Tania Heerman secrétaire comptable (12 h par semaine) et les 18 professeurs.

Il souligne que cotisations des adhérents et subventions (45000 euros par la communauté de communes et 23000 euros par le conseil départemental) représentent respectivement 70% et 30% du financement de l'association.

Le dispositif local d'accompagnement a été une aide à la gestion du budget (avec par exemple la répartition des charges fixes sur les différents cours).

L'achat d'instruments de musique est facilité par la participation du conseil départemental (25%) et du crédit agricole (25%) : 50% restent à la charge de l'EMIL.

Différents partenaires soutiennent le festival Quand on conte, même si les financements sont en baisse (-2000 euros de subvention régionale et dons privés).

Nouveauté cette année

Cette année Myriam DIDIER a remplacé le cabinet comptable Duo solution pour la gestion

comptable de l'association avec le déploiement d'un outil de gestion permettant de mieux visualiser et comprendre les dépenses et les recettes.

Jean Marc présente les nouvelles activités, avec le chant parent-enfant, les deux stages voix, l'accordéon diatonique, les auditions intermédiaires, les deux veillées traditionnelles.

Hervé parle pour terminer ce bilan moral des différentes manifestations qui ont eu lieu, permettant l'animation du territoire.

A l'issue de ces présentations, l'assemblée vote et valide à l'unanimité ce bilan moral.

Bilan financier

Hervé reprend la parole pour parler du bilan financier.

L'exercice 2016-2017 présente un excédent de 2777,96 euros, indicateur positif grâce à une meilleure gestion et à l'augmentation des cotisations.

Il est important que l'association se reconstitue un fonds de trésorerie, pour pouvoir faire face aux imprévus qui peuvent bloquer le bon déroulement des paiements. L'idéal serait d'avoir 3 mois de trésorerie d'avance.

Le CA a décidé de ne plus faire d'augmentations fortes dans les années à venir, et la communauté de communes manque également de moyens. Le conseil départemental quant à lui, pourrait revoir son schéma départemental dans l'avenir. Nous espérons que ce changement sera en faveur de l'EMIL, pour les subventions des années futures.

Les conclusions de la gestionnaire sont positives considérant que l'association a cessé de s'appauvrir et commence à s'enrichir. L'association a pour la première année pu mettre en provision des indemnités pour les départs en retraite.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Modification des statuts

Les statuts actuels de l'EMIL ont été revus en 2010. Daniel FLAMMIN reprend les termes actuels de certains articles pour proposer des modifications de l'art 16, l'art 17 et l'art 18: Voir annexe.

L'assemblée générale vote ces modifications, qui pourront donc être envoyées à la préfecture.

Projets 2017-2018

Jean Marc reprend la parole pour présenter les différents projets de cette nouvelle année:

- les inscriptions se sont faites en deux temps, avec des pré-inscriptions en juin facilitées par la base de données. Des améliorations seront à envisager pour la saison prochaine.
- Il y a davantage d'inscriptions en cours collectifs comme les Fabriks musicales cette année.
- Concert d'Automne dans l'église abbatiale de Nouaillé Maupertuis en partenariat avec la commune et le service patrimoine.
- Changement d'assureur pour couvrir davantage l'association.
- Réduction de frais téléphoniques en cours de réflexion.
- Accueil d'Emmanuel KOUASSI en service civique 24h par semaine sur des missions de soutien administratif, de travail avec les adolescents pour leur apprendre à participer à l'organisation des manifestations. Myriam DIAZ sera sa tutrice.

- Spectacle jeune public avec le nouveau spectacle de Pascal PEROTEAU que 1400 enfants des écoles de la communauté de commune viendront voir sur 3 jours en novembre.
- Téléthon le 9 décembre de 14h à 22h à la Passerelle de Nouaillé Maupertuis.
- Veillée traditionnelle à Smarves le 21 décembre.
- Prestation traditionnelle en partenariat avec le CESMD le 19 janvier (concert gratuit)
- Concert/conférence sur les pierres sonores en février en partenariat avec la commune de Nieuil L'espoir (médiathèque).
- Le festival Quand On Conte
- 20 ans de l'EMIL les 27, 28, 29 Avril qui regroupera le concert des ensembles, le concert des chorales et autres suggestions possibles.

Les interrogations pour l'avenir :

- la présence de deux écoles de musique sur la communauté de communes.
- la fragilité financière de l'association malgré ses efforts.

M. BEAUJANEAU, Conseiller Départemental, prend alors la parole pour exprimer que le soutien financier à l'EMIL a été grandissant au fil du temps (20000 euros en 2008 et 45000 euros aujourd'hui). Dans le même temps la communauté de communes subit une perte de recettes très importante, ce qui implique une difficulté pour soutenir davantage l'association.

Il nous invite à poursuivre nos efforts et à rester rigoureux tout en nous félicitant du rayonnement de l'EMIL sur la communauté de communes.

M.BUGNET est solidaire de la parole de M. BEAUJANEAU, et félicite le bénévolat des membres de l'association pour son travail utile au territoire. La communauté de communes reste attentive à l'EMIL et aussi très vigilante aux dépenses de l'argent public.

Hervé termine cette AG en lançant un appel au public présent afin que certains viennent renforcer les rangs des bénévoles de l'EMIL.

L'ordre du jour étant épuisé, nous partageons le verre de l'amitié offert par la commune de Nieuil pour terminer cette soirée en écoutant le groupe Ukulélé Milband.

Karine PLESSIS, secrétaire adjointe.